



PENTECÔTE

Homélie du Très Révérend Père Dom Jean PATEAU
Abbé de Notre-Dame de Fontgombault
(Fontgombault, le 8 juin 2025)

Spiritus Domini replevit orbem terrarum, alleluia.
L'Esprit du Seigneur a rempli l'univers, alléluia.

Chers Frères et Sœurs,
Mes très chers Fils,

L'action humaine se revêt de grandeur dans un être habité par la grâce de Dieu et par les dons qui l'accompagnent. Aussi l'intitulé du livre dont est tirée la première lecture ne doit pas nous tromper. S'il s'agit du Livre des Actes des Apôtres, c'est bien l'action de Dieu à travers les Apôtres qui nous est rapportée, selon la promesse de Jésus faite à ses disciples au moment de l'Ascension et que l'évangéliste saint Marc a mentionnée au dernier chapitre de l'Évangile :

Le Seigneur Jésus, après leur avoir parlé, fut enlevé au ciel et s'assit à la droite de Dieu. Quant à eux, ils s'en allèrent proclamer partout l'Évangile. Le Seigneur travaillait avec eux et confirmait la Parole par les signes qui l'accompagnaient. (Mc 16, 19-20)

Les disciples sont réunis en un même lieu. Un bruit survint comme un violent coup de vent. « La maison où ils étaient assis en fut remplie tout entière. » (Ac 2,2)

Dans un second temps, « apparurent des langues qu'on aurait dites de feu, qui se partageaient », et il s'en posa une sur chacun des disciples.

Cette force qui remplit le cœur des disciples, l'Église l'a nommée le don du Saint-Esprit. Ce don, la Tradition à la lumière de l'Écriture l'a décliné en sept dons. Il ne faudrait pas chosifier ces dons, en faire des entités indépendantes que Dieu donnerait à tel ou tel ou ne donnerait pas du tout. Le chiffre sept dans la Bible désigne une plénitude. Les dons du Saint-Esprit, enseigne le *Catéchisme de l'Église Catholique*, « rendent les fidèles dociles à obéir avec promptitude aux inspirations divines. » (n°1831) C'est donc toute l'activité humaine qui doit être engagée sous la motion du Saint-Esprit, ouverte aux inspirations de Dieu. Chacun des sept dons surélève tel ou tel aspect de cette activité, selon son caractère propre.

Si le don de l'Esprit demeure d'abord un don de Dieu, que Dieu est par conséquent libre de rendre plus ou moins manifeste dans l'activité de tel ou tel selon les besoins de l'Église et de la vie, il n'en demeure pas moins que notre liberté participe aussi à la mise en œuvre du don divin. Le livre des Actes a d'ailleurs distingué deux temps dans la venue de l'Esprit. D'abord, il remplit la maison. Puis il se repose sur chacun des disciples.

Isaïe, quelques siècles plus tôt, avait prophétisé au sujet du Seigneur Jésus, que l'Esprit allait se reposer sur le rejeton de la souche de Jessé :

*Un rameau sortira de la souche de Jessé, père de David, un rejeton jaillira de ses racines. Sur lui reposera l'esprit du Seigneur : esprit de **sagesse** et d'**intelligence**, esprit de **conseil** et de **force**, esprit de **science** et de **crainte** du Seigneur (traduit par **piété** dans la Septante) qui lui inspirera la **crainte** du Seigneur. (Is 11,1-3)*

Mais désormais, l'Esprit doit continuer à se répandre et les paroles du Seigneur s'accomplissent devant nous : « Je suis venu apporter un feu sur la terre, et comme je voudrais qu'il soit déjà allumé ! » (Lc 12,49) ou encore ces paroles prononcées au Temple alors que s'achevait la fête des Tentés :

Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive, celui qui croit en moi ! Comme dit l'Écriture : De son cœur couleront des fleuves d'eau vive. (Jn 7,37-39)

Et l'évangéliste Jean ajoutait :

En disant cela, il parlait de l'Esprit Saint qu'allaient recevoir ceux qui croiraient en lui. En effet, il ne pouvait y avoir l'Esprit, puisque Jésus n'avait pas encore été glorifié. (Jn 7,39)

Jésus est désormais glorifié et l'Esprit a été répandu. Volontiers en ces jours nous répétons l'invocation : *Veni Sancte Spiritus, Viens, Esprit Saint*. Volontiers, nous l'invitons à remplir nos cœurs. C'est bien. Mais nous devons aller plus loin et considérer les actes de notre vie à la lumière des sept dons. Reprenons-les un à un. Demandons-nous si nous implorons vraiment la venue du Saint-Esprit sur tel ou tel versant de notre activité. Si tel est le cas, toute notre activité sera transfigurée, vivifiée et surélevée par la force et le feu des dons.

Par le don de sagesse, l'homme goûte la présence de Dieu, contemple les choses éternelles et s'y complaît, brûlant du désir de communiquer le goût de cette présence à son prochain. Prenons-nous le temps de la contemplation ?

Par le don d'intelligence, l'homme, autant qu'il lui est possible, entre dans le mystère de Dieu et comprend comme de l'intérieur la foi, les Écritures, qu'il n'est pas possible de connaître par les lumières naturelles de l'esprit. Cherchons-nous à saisir la connexion des mystères de la foi et le plan du salut ?

Par le don de science, l'homme reconnaît Dieu à l'œuvre dans la nature et dans l'histoire. Usons-nous de la création comme d'un moyen pour aller à Dieu ?

Par le don de force, l'homme acquiert la persévérance pour observer la loi de Dieu et de l'Église dans l'épreuve. Avons-nous le courage de témoigner de notre foi dans l'humble quotidien, et si Dieu le demandait, à travers le don de la vie ?

Par le don de conseil, l'homme ajuste son discernement à l'égard de ce qu'il convient de faire ou d'éviter, de dire ou de taire. Savons-nous nous taire ou parler quand il le faut ?

Par le don de piété, l'homme fait l'expérience de la paternité de Dieu, de sa proximité, de sa tendresse. Cultivons-nous l'enfance spirituelle envers Dieu, l'amour de Dieu et des saints ?

Par le don de crainte de Dieu, l'homme prend la mesure de la grandeur de Dieu, la conscience de l'infinie distance entre le créateur aimant et sa création. Notre relation à Dieu est-elle empreinte d'humilité, de respect, de la crainte de l'offenser ?

L'Esprit est fécond. Amour, joie, paix, patience, bonté, bienveillance, fidélité, douceur et maîtrise de soi sont ses fruits. Leur absence dans le monde a de quoi inquiéter, alors que la culture de mort se fait toujours plus oppressante. Quel meilleur rempart lui opposer que l'Esprit qui vivifie ?

Alors que députés et sénateurs votent le projet de loi sur l'euthanasie, que l'Esprit éclaire leurs cœurs et leurs âmes, de sorte qu'ils votent en conscience, sachant qu'ils auront à rendre compte de leurs votes, de leurs paroles, de leurs silences ou absences, et de chacune de leurs conséquences.

Enfin, ne désespérons pas. Méditons la vie de Marie, celle qui demeure Temple de l'Esprit-Saint. Que le feu dont elle a brûlé brûle en nos cœurs.

Veni Sancte Spiritus ! Amen. Alleluia !